



Le Centre : 10, rue d'Ostwald 67200 Strasbourg
Les Bains : 1, Quai de la Flassmatt 67200 Strasbourg
Les Tanneries : 305, route de Schirmeck 67200 Strasbourg
 e-mail : accueil@cscmontagneverte.asso.fr / tel. 03 88 16 31 60

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2023

Sujets abordés	Discussions	Décisions/votes
<u>Présentations des représentants des financeurs</u>	Mme SUDERMANN, membre du Conseil d'administration de la CAF M. ROUABAA Michel délégué de la préfète Mme BILLING M. LIBSIG adjoint à la maire de Strasbourg en charge de la vie associative, politique jeunesse et éducation populaire, M. LOUBARDI : conseiller municipal en charge des quartiers Elsau Koenigshoffen, Montagne verte	
Adoption du procès-verbal de l'AG du 13 mai 2022	Pas de commentaires d'un membre de l'assemblée.	Résultat du vote : Pour : 31 Abstention : 9 Contre : 0 Le PV de l'AG du 13/05/2022 est adopté
<u>Rapport moral du président</u>	Missions du CSC -acteur de terrain au plus près des habitants, - favoriser le partenariat avec la politique de participation citoyenne de la ville et l'engagement des habitants Rappel des axes des projets sociaux pour le quartier du Murhof/Westhoffen et le quartier Molkenbronn Un grand merci pour Michel Quenderf , directeur du Centre depuis janvier 2000 et qui prendra sa retraite fin septembre 2023.	
<u>Rapport d'activités</u>	François Portal nous résume l'ensemble des activités menées par le centre pour l'année 2022 par secteur d'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Animation globale : temps fort d'animation de l'ensemble du quartier : montagne verte en fête, montagne verte plage, fêtes de fin d'année... - Secteur enfant : accueils périscolaires, des mercredis, des vacances... - Secteur jeune : accueils des jeunes, réseau jeunes local, médiation... - Secteur famille : 2 référentes familles, ateliers d'aide à la parentalité, commissions famille, temps d'animation communs... - Dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) dispositif au service des élèves primaires, élémentaires, collégiens et lycéens. - Secteur adulte : activités pour les adultes animés par un bénévole ou un professionnel - Secteur sénior : animé par les bénévoles, activité de chorale, 	

	<p>culture...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur formation : cours de FLE, actions d'insertions sociale, professionnelle... - L'école de musique : apprentissage d'un instrument, formations collectives musicales, auditions... <p>François nous annonce le temps suivant qui aura lieu après les élections du bureau sous forme de forum autour des axes des projets sociaux.</p> <p>Des remarques, questions : Fête de fin d'année : Yvonne Bacogne souhaite avoir des explications de la part du président à propos de la fête de Noël des seniors qui n'a pas eu lieu en décembre 2022. M. le Président lui répond que cette fête n'a pas été évoquée en Conseil d'Administration lors de la présentation des festivités de fin d'année. La formule adoptée par le Conseil d'Administration a été une fête commune pour tous les habitants dans les 2 quartiers : Murhof et Molkenbronn. Point d'amélioration pour la prochaine édition : penser aux seniors à mobilité réduite car le déroulement de la fête n'était pas adapté pour ces personnes. Pour cette fête, les commentaires et suggestions seront pris en compte.</p> <p>Cours de Zumba : une adhérente demande pourquoi les cours de Zumba ont été renommé cours de gym tonique ? Réponse de M. Quenderf : l'activité Zumba est en déperdition, pour l'année prochaine, il faudra évaluer la pertinence de celle-ci. Pour rappel, les missions d'un CSC est d'être à l'écoute des besoins des habitants et de s'adapter à leur demande.</p>	<p>Résultat du vote : Pour : 32 Abstention : 18 Contre : 0</p> <p>Le rapport d'activité est adopté</p>
<p>Rapport financier</p>	<p>Présentation des comptes 2022 par Nadia (trésorière) : Son rôle : vérifier les salaires, factures, achat, vente... elle rencontre le comptable 1x/mois.</p> <p>Présentation de quelques chiffres-clés du bilan de l'année 2022</p> <p>Au final : pour le CSC de la montagne verte, c'est 60 dossiers de demandes de subvention déposés, il y a un soutien et un encouragement fort des financeurs qui nous font confiance dans la mise en œuvre des projets sociaux dans nos actions.</p> <p>Rapport financier présenté par M. SCHNITZLER (Commissaire aux comptes)</p> <p><i>Rapport des comptes annuel :</i></p> <p><i>Rapport spécial : lecture de la conclusion</i></p> <p>Les produits d'exploitation ont augmenté de 70 000€ et en parallèle les charges ont augmenté de 100 000€. D'où un déficit de - 40 000€. Les capitaux propres sont confortables avec un conseil d'administration bénévole et actif. L'association est bien gérée et le Conseil d'Administration fait au mieux pour revenir à l'équilibre en 2023. Le Président invite les anciens présidents du CSC, présents dans la salle, à venir remettre des cadeaux à M. SCHNITZLER qui part en retraite. Un grand merci à lui qui était notre commissaire au compte depuis 1993 (30 ans en collaboration avec le CSC de la Montagne Verte)</p>	<p>Résultat du vote : Pour : 40 Abstention : 7 Contre : 0</p> <p>Le rapport financier est adopté.</p>
<p>Adoption du contrat du commissaire au</p>	<p>Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale M. Schaeffer qui travaille depuis 10 ans aux côtés de M. Schnitzler pour prendre la suite pour un mandat de 6 ans en tant que Commissaire</p>	<p>Résultat du vote : Pour : 42 Abstention : 2</p>

<u>compte</u>	aux comptes titulaire.	Contre : 0 Le mandat de commissaire au compte est adopté
<u>Fixation des cotisations</u>	Après discussion entre administrateurs, le conseil d'administration décide de maintenir à l'identique le tarif des cotisations pour la saison 2023/2024. Tarif individuel : 11€ Tarif jeune : 3€ Tarif famille : 16€ Tarif associations : 32€	Résultat du vote : Pour : 44 Abstention : 2 Contre : 0 Maintien des cotisations à l'identique.
<u>Election des membres du bureau (début 19h30 – fin 19h40)</u>	25 membres actifs peuvent être élus au conseil d'administration pour 3 ans. 9 places sont à pourvoir, il y a 8 candidats dont 4 sortants qui renouvellent leur mandat. Consignes de vote : il est possible de barrer les noms. Avant de procéder au vote, le président souhaite adresser une attention particulière à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, nous pouvons les applaudir. Le prochain CA aura lieu le jeudi 1er juin 2023 à 19h30 au Centre. JRIDA Nadia et RODRIGUES Emilie se proposent pour le dépouillement.	Sont élus : Latifa BENREKIA Angélique HANACHI Geneviève HERING Nadia JRIDA Philippe KRAFFT Monique RAZANAJOHARY Faratiana RAVELOJAONA Vesna TRAJCEVSKI
<u>Points divers</u>	Intervention de la présidente de Troc Savoir : N'est-il pas complexe et chronophage pour un CSC de chercher des subventions d'appel à projet ? Réponse du Président : C'est effectivement un point qui est débattu au niveau fédéral. La recherche de subvention par le biais des appels à projet, de plus en plus précis dans les conditions, et pas toujours en totale corrélation avec la réalité du territoire, demande un temps administratif conséquent et met le CSC en position de prestataire. Il serait plus productif de considérer le CSC comme un véritable partenaire et de faire confiance à sa connaissance du territoire ce qui permettrait des projets plus pertinents. Réponse de M. Libsig, adjoint à la mairie en charge de la vie associative : La ville est en chantier sur un projet de simplification des démarches administratives des demandes de subventions. Pour l'instant, ce dispositif va être déployé auprès des petites associations. Ce dispositif se nomme CPO : Convention Pluriannuelle des Objectifs. Pour les grosses structures comme les CSC, le projet est beaucoup plus complexe. L'idée du projet est de simplifier les démarches administratives et que le calendrier des demandes de subvention soit en cohérence avec les subventions CAF. Il y aura également la mise en place d'un portail numérique pour les démarches, le suivi et l'archivage. Réponse de M. ROUABAA, délégué de la préfète , ajoute : le CPO est un projet porté par l'état, qui sera inclus dans les nouveaux contrats de ville. Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs fixent des engagements contractuels sur plusieurs années (projets sociaux) et non sur une année.	

<p><u>Forum débat à l'extérieur</u></p>	<p>19h44 : fin des échanges en plénière, place au forum débat autour des axes des projets sociaux : bilan des activités proposées en lien avec les projets sociaux, interview auprès des habitants sur leurs besoins, leurs idées d'actions en lien avec les 8 axes définis. Les adhérents se répartissent autour de 8 tables et les salariés les rencontrent chacun leur tour sur un temps défini.</p>	
<p align="center"><u>Apéritif dinatoire préparé par les apprenants du FLE.</u> Un grand bravo pour cet excellent buffet apprécié de tous et surtout ce magnifique gâteau aux couleurs du CSC de la montagne Verte.</p>		

La Présidente,

Delphine TERNES

